Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260707-DELIB2026_129-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2026/129 **Séance du 7 juillet 2026** Feuillet *n°162*

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de madame Charlotte GREGOIRE, **Maire.**

Présents : Mme Charlotte GREGOIRE, Maire, M. Xavier COADIC, M. Arthur DA SILVA, M. Jérôme DOLBOIS, Mme Pauline GUENERON, Mme Catherine BRIAND, M. Samuel CANTO, M. Jean-Marc BERTIN, Mme Vanessa RAME-HELAINE, Mme Camille HAMM, M. Cyrille LEMONNIER, M. Denis CUCHEVAL, Mme Anne HANTRAYE, Mme Emilie DANDIN, M. Sébastien HERTEL, M. Paul SALARDAINE, Mme Soïzick WILLIAMS, Mme Servane HUBERT.

Représentés : M. Jean-René BEASSE (représenté par Mme Charlotte GREGOIRE), Mme Emmanuelle DE BEAUCORPS (représentée par M. Denis CUCHEVAL), Mme Stéphanie HENON (représentée par M. Arthur DA SILVA), Mme Chrystèle KERICHARD (représentée par Mme Vanessa RAME HELAINE), M. Jean-Marie MALECOT (représenté par M. Xavier COADIC), M. Julien LEVERGNEUX (représenté par M. Jean-Marc BERTIN), Mme Karine SECHE (représentée par M. Samuel CANTO), Mme Odile JOUQUAN (représentée par M. Jérôme DOLBOIS), M. Romain GAUTIER-FOUQUET (représenté par Mme Camille HAMM).

Absents : Mme Véronique BOSSARD-SANGUY et M. Jean-Marie GAZENGEL.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Secrétaire de Séance : M. Denis CUCHEVAL

4.1 : Fonction publique – Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T
Création et suppression d'un emploi statutaire – mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire informe le Conseil municipal que compte tenu de la proposition d'avancement de grade de d'une agent du service « Espaces-verts », et ceci conformément aux lignes directrices de gestion définie par la collectivité, approuvées par un arrêté du Maire du 31 mai 2021, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

En conséquence, il sera proposé, lors d'un prochain Comité Social Territorial de supprimer le poste initialement occupé par l'agent concernée par cet avancement de grade, dès lors qu'elle aura été nommée sur ce nouveau grade. Il conviendra également de mettre à jour le tableau des effectifs au regard de cette création et suppression de poste.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet la mise à jour du tableau des effectifs.

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé,

- **APPROUVE** à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 07 juillet 2026

Le Maire,
Charlotte GREGOIRE

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Le secrétaire de séance,
Monsieur Denis CUCHEVAL